



Séance du lundi 08 juin 2020

Date de la convocation: 02/06/2020

Date d'affichage de la convocation : 02/06/2020

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt et le huit juin 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 11

Pour:
11

Secrétaire de séance:
DUFFORT
Marie-Laure

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Travaux éclairage terrain de pétanque - DE_2020_026

Vu la délibération DE_2019_003 du 21 janvier 2019,

Vu le dossier n° 20191002 présenté en date du 09 juin 2020, par les Services du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIES DU GERS, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 6 468,32 € T.T.C.

SOLLICITE de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energies du Gers une subvention aussi substantielle que possible dans le cadre de la délibération prise par le Comité du Syndicat Départemental lors de la réunion du 29 mars 1994.

CONFIE la réalisation de ces dits travaux au Syndicat Départemental d'Energies du Gers dans le cadre de la convention de mandat passée entre les deux parties ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Date réception Préfecture et publication
le 16 juin 2020

Le Maire : Guy FAVAREL Préfecture du Gers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/06/2020 032-213203326-20200608-DE_2020_026-DE

RF Préfecture du Gers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/06/2020 032-213203326-20200608-DE_2020_026-DE